

ASSIP

ATTEMPTED SUICIDE SHORT
INTERVENTION PROGRAM
HOME TREATMENT



Une thérapie brève après une
tentative de suicide

CONTACT

Rendez-vous

à votre domicile ou chez votre médecin de famille, votre psychologue, votre psychiatre ou chez une autre personne de confiance

au CHUV: Département de psychiatrie, Service de psychiatrie de liaison, Les Allières - Av. Beaumont 23, 1011 Lausanne

pliu.assip@chuv.ch

021 314 10 83

au Centre Neuchâtelois de Psychiatrie, CUP Littoral neuchâtelois, Maladière 45, 2000 Neuchâtel

assip@cnp.ch

032 755 15 15

*"Ces entretiens
ouvrent de
nouvelles
perspectives
orientées vers la
vie."*



www.assip.org



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera





- Il s'agit de vous et de l'histoire de votre tentative de suicide
- Ensemble, nous explorons le contexte de votre crise suicidaire et travaillons sur des stratégies personnelles pour faire face aux crises suicidaires
- ASSIP réduit le risque d'une nouvelle tentative de suicide de presque 80%
- La thérapie se déroule en parallèle de votre prise en charge habituelle

CE QUI CARACTÉRISE L'ASSIP

Les séances de thérapie avec vous m'ont beaucoup aidées, le Leporello est toujours dans mon portemonnaie. Je sais maintenant comment mieux gérer les pensées suicidaires. Je reconnais mieux les signaux d'alerte et je peux réagir. Vous m'avez apporté un soutien et une confiance infinis. Je tiens à vous remercier

Johann P., ancien patient ASSIP

ASSIP HOME TREATMENT DANS LA PRATIQUE

Première consultation: entretien narratif

Vous racontez l'histoire de votre tentative de suicide avec vos mots. L'entretien est enregistré en vidéo. Vous recevez des documents écrits sur le thème du vécu suicidaire (psychoéducation).

Deuxième consultation: visionnement de la vidéo

L'entretien enregistré est visionné avec vous. Les processus qui précèdent votre crise suicidaire sont examinés ensemble, les signaux d'alerte sont identifiés et des stratégies sont élaborées.

Troisième consultation: conceptualisation du processus suicidaire

Le contexte de votre crise suicidaire, les objectifs thérapeutiques à long terme, les signaux d'alerte et votre plan de crise personnel sont retravaillés en collaboration avec votre thérapeute et retenus par écrit.

Quatrième consultation (optionnel): mini-exposition

Les stratégies apprises sont mises en pratique avec vous à l'aide de la vidéo.

Ensuite: prise de contact par lettre

Nous vous contactons sur une période de deux ans tous les 3 mois puis tous les 6 mois afin de vous rappeler la présence de vos thérapeutes en cas de besoin.

